

Discriminations et violences de genre en Suisse analysées au prisme de l'hétérosexisme : enjeux méthodologiques

Lavinia Gianettoni*, Jérôme Blondé**, Christina Bornatici***, Jacques-Antoine Gauthier*, Jean-Marie Le Goff* et Morgane Déjussel*

Résumé : L'analyse des données de l'enquête *MOSAïCH 2022*, représentative de la population résidente en Suisse, indique que les femmes et les personnes non hétérosexuelles déclarent plus fréquemment avoir été la cible de diverses formes de discriminations et de violences de genre que les autres groupes de personnes. Nous discutons de la validité de ces résultats à la lumière d'autres enquêtes, ainsi que de l'intérêt d'intégrer plus systématiquement, dans les enquêtes sociales générales, des indicateurs portant sur les expériences de discriminations et de violences.

Mots-clés : Discriminations de genre, violences de genre, hétérosexisme, enquête représentative, enjeux méthodologiques

Discrimination and Gender Violence in Switzerland Analyzed Through the Prism of Heterosexism: Methodological Issues

Abstract : Analysis of data from the *MOSAïCH 2022* survey, representative of the Swiss resident population, shows that women and non-heterosexual people report more experiences of gender-based discrimination and violence than other groups. We discuss the validity of these results in light of those obtained in other surveys and the usefulness of more systematically incorporating indicators of experiences of discrimination and violence into general social surveys.

Keywords : Gender discrimination, gender-based violence, heterosexism, representative survey, methodological issues

Diskriminierung und geschlechtsspezifische Gewalt in der Schweiz analysiert durch das Prisma des Heterosexismus: methodische Fragen

Zusammenfassung : Die Analyse der Daten der *MOSAïCH-Umfrage 2022*, die repräsentativ für die Wohnbevölkerung der Schweiz ist, zeigt, dass Frauen und nicht-heterosexuelle Personen häufiger von Diskriminierung und geschlechtsspezifischer Gewalt berichten als andere Personengruppen. Wir diskutieren die Validität dieser Ergebnisse im Hinblick auf die Ergebnisse anderer Umfragen und den Nutzen einer systematischeren Einbeziehung von Indikatoren für Diskriminierungs- und Gewalterfahrungen in allgemeine Sozialumfragen.

Schlüsselwörter : Geschlechterdiskriminierung, Geschlechtsgewalt, Heterosexismus, repräsentative Umfrage, methodologische Fragen

* Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, lavinia.gianettoni@unil.ch, jacques-antoine.gauthier@unil.ch, jean-marie.legoff@unil.ch, morgane.dejussel@gmail.com.

** Université de Genève, CH-1205 Genève, jerome.blonde@unige.ch.

*** FORS, CH-1015 Lausanne, christina.bornatici@fors.unil.ch.

1 Introduction

Dans cet article, nous présentons les résultats issus de l'analyse des données de l'enquête *MOSAïCH 2022* (Ernst Stähli et al., 2023b), représentative de la population résidente en Suisse. Cette enquête intègre six indicateurs permettant de mesurer différentes formes de discriminations et de violences de genre auto-rapportées par les répondant·es. Contrairement aux enquêtes de prévalence des violences de genre qui analysent de manière détaillée le phénomène, les enquêtes sociales générales, telles que *MOSAïCH*, touchent le plus souvent à plusieurs thèmes, et la place disponible pour documenter chacun d'entre eux est réduite. Ces enquêtes offrent en contrepartie l'avantage de cibler une population représentative à l'échelle d'un pays, de permettre des comparaisons internationales, et d'être régulièrement administrées, ce qui permet de suivre l'évolution dans le temps des phénomènes étudiés. On peut dès lors se poser la question de savoir dans quelle mesure il est pertinent d'intégrer dans ces enquêtes des indicateurs concis de vécu de discriminations et violences qui ne peuvent pas prendre en compte toute la complexité de la problématique. Avant de présenter en détail les résultats obtenus, nous proposons un tour d'horizon des connaissances sur les discriminations et les violences de genre issues d'enquêtes menées en Europe et en Suisse. Nous discutons ensuite des limites des mesures intégrées dans ces enquêtes, afin d'évaluer dans quelle mesure les six questions relatives aux discriminations et aux violences de genre de l'enquête *MOSAïCH 2022* peuvent constituer des indicateurs fiables.

1.1 Discriminations et violences de genre : de quoi parle-t-on ?

Il est difficile d'établir une frontière nette entre ce qui relève de discriminations de genre d'une part et de violences de genre d'autre part. De nombreux vécus peuvent en effet être compris simultanément comme des formes de discriminations et de violence (Gianettoni et al., 2023). On pourrait même considérer que toute violence de genre implique une dimension discriminatoire et que toute discrimination de genre constitue *de facto* une violence. Cependant, la plupart des recherches empiriques distinguent ces deux phénomènes, afin de saisir la diversité des manifestations possibles des violences et des discriminations. Dans le cadre de ce travail, nous définissons les *discriminations de genre* comme des inégalités de traitement basées sur le sexe, l'identité genre, ou l'orientation sexuelle d'une personne ou d'un groupe de personnes. Les *violences de genre*¹ quant à elles désignent tout type d'acte préjudiciable perpétré contre une personne ou un groupe de personnes en raison de son sexe, de son identité de genre et/ou de son orientation sexuelle.

1 Le harcèlement en raison du sexe, de l'identité genre ou de l'orientation sexuelle est une forme spécifique de violence de genre.

Indépendamment de leur forme ou de leur intensité, les discriminations et violences de genre s'inscrivent dans des rapports de pouvoir et s'étendent le long d'un continuum (Kelly, 2019). Toutes portent atteinte aux femmes et/ou aux minorités sexuelles et de genre. Qu'il s'agisse de violences verbales (parfois banalisées comme les blagues sexistes, homophobes ou transphobes), de micro-agressions (Fredriksen-Goldsen et al., 2023) ou de violences physiques, ces manifestations participent toutes à la réaffirmation de la hiérarchie de genre (Hearn, 1998). Dans le cadre de notre recherche, et compte tenu des indicateurs dont nous disposons (voir partie Méthode), nous examinerons dans quelle mesure différentes formes de discriminations et de violences sont davantage rapportées par certains groupes de personnes, en fonction de leur sexe assigné à la naissance et de leur orientation sexuelle. Dans ce qui suit, nous aborderons ces questions sous l'angle de l'hétérosexisme.

1.2 Système hétérosexiste, masculinité hégémonique, discriminations et violences de genre

L'hétérosexisme est un système idéologique et institutionnel qui impose simultanément la norme hétérosexuelle et l'infériorisation de la féminité par rapport à la masculinité (Herek, 1990; Tin, 2003). La masculinité s'exprime cependant de manière complexe et il n'existe pas une seule forme de masculinité. Connell et Messerschmidt (2005) distinguent notamment la masculinité hégémonique des masculinités subordonnées, marginalisées ou complices. La masculinité hégémonique est définie comme un ensemble de pratiques qui perpétuent la domination masculine et justifient la subordination des femmes (Connell & Messerschmidt, 2005). Elle est normative, car tous les hommes, dans un contexte donné, sont socialisés en fonction de celle-ci et se positionnent donc par rapport à elle, y compris pour la contester. Elle hiérarchise donc aussi les hommes. Dans le contexte occidental actuel, la masculinité hégémonique s'appuie à la fois sur la mise à distance des femmes et de l'homosexualité masculine, (Blondé et al., 2022; Blondé et al., 2025a; Falomir-Pichastor & Mugny, 2009). Un double processus sexiste et homophobe est ainsi à l'œuvre chez les hommes qui s'inscrivent dans la masculinité hégémonique et peut expliquer leur recours à la violence (Messerschmidt, 1993).

D'un côté, dans une logique intergroupe, les discriminations sexistes et les violences à l'encontre des femmes visent à affirmer et perpétuer les privilèges et la domination des hommes sur les femmes. Les violences masculines constituent ainsi un outil de contrôle social essentiel au maintien d'un ordre social sexué (Hanmer, 1977). De manière générale, ces discriminations et violences cherchent à imposer la soumission des femmes, indépendamment de leur orientation sexuelle, et peuvent donc être comprises comme des instruments de préservation de cet ordre sexué. Cependant, les femmes non hétérosexuelles, en raison leur plus grande défiance au système hétérosexiste et de leur refus implicite de se conformer aux contraintes

hétéronormatives, pourraient être particulièrement exposées à ces discriminations et violences (Chamberland & Thérout-Seguin, 2009 ; 2014). Dans ce cas, les violences de genre peuvent être interprétées aussi comme une manière de sanctionner les femmes qui contestent l'ordre social hétérosexué (Lejbowicz, 2022).

De l'autre côté, dans une logique intragroupe, la sanction à l'encontre des masculinités subordonnées ou marginalisées peut s'accompagner de discriminations et violences vis-à-vis des hommes qui n'expriment pas une masculinité hégémonique, notamment vis-à-vis des gays. Ces derniers incarnent en effet le rejet des normes hétérosexistes et constituent ainsi des « figures repoussoir » pour les hommes hétérosexuels qui s'inscrivent dans des logiques de masculinité hégémonique (Clair, 2012). La menace identitaire que les hommes non hétérosexuels peuvent représenter peut conduire à des violences à leur rencontre.

Pour résumer, les discriminations et violences de genre, qu'elles soient dirigées contre les femmes ou contre les minorités sexuelles et de genre, peuvent être appréhendées comme des moyens pour imposer et maintenir le système hétérosexiste en place. Pour connaître l'ampleur de ce phénomène, nous proposons ci-dessous un résumé des connaissances sur la prévalence des violences de genre en Europe et en Suisse.

1.3 Discriminations et violences en Europe et en Suisse : état des connaissances

Prévalence des discriminations et violences de genre en Europe

La *European Union Agency for Fundamental Rights* a mené une enquête en 2013 sur les discriminations et violences vécues par les femmes auprès de 42 002 femmes dans l'ensemble des pays de l'Union européenne (UE) (European Union Agency for Fundamental Rights, 2014). Les répondantes ont été interrogées sur des actes de violence spécifiques qu'elles ont pu subir (par exemple avoir été frappée, avoir reçu un coup de poing), ainsi que sur les incidents qu'elles considéraient comme indésirables et offensants (relevant de ce que nous avons défini comme « harcèlement »). Elles ont également indiqué la fréquence de ces actes et qui en étaient les auteurs. Les résultats montrent que 55 % des femmes ont au moins une fois dans leur vie été victimes de harcèlement sexuel, 31 % des femmes ont subi au moins une violence physique ou sexuelle dans leur vie et 5 % des femmes ont été victimes d'au moins un viol dans leur vie. Les violences physiques et sexuelles subies ont des conséquences psychologiques très importantes chez les victimes (perte de confiance en soi, anxiété, crises d'angoisses, dépression). Cette même agence a également mené une enquête auprès de 93 079 répondant-es issu-es des pays de l'UE concernant les discriminations et violences contre les populations LGBTIQ (European Union Agency for Fundamental Rights, 2013). Les résultats montrent notamment que les femmes lesbiennes et bisexuelles déclarent davantage avoir été victimes de discrimination basée sur l'orientation sexuelle que les hommes gays ou bisexuels. Elles déclarent également plus souvent que durant l'année précédente elles ont subi une agression

sexuelle. Concernant les violences contre les personnes LGBTIQ, les hommes gay sont les plus à risque de subir des violences physiques, et ce dans l'ensemble des pays de l'UE (Bayrakdar & King, 2023).

L'enquête Virage, menée en 2015 auprès d'un échantillon de plus de 25 000 personnes, analyse les violences de genre vécues par les personnes résidant en France (Brown et al., 2020). Les répondant-es ont indiqué quels actes ils et elles avaient subis, leurs fréquences, par qui ils avaient été commis et avec quelles conséquences. En parallèle à l'enquête principale, représentative de la population générale, d'autres enquêtes ont été menées pour étudier des populations plus spécifiques, dont les populations LGBTIQ. Ces données permettent une analyse fine des imbrications entre violences basées sur le sexe, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Les résultats montrent que de manière générale les femmes subissent davantage de violences (physiques et sexuelles) que les hommes. La majorité des femmes considèrent par ailleurs qu'elles ont été victimes de violence du fait de leur sexe, alors que la majorité des hommes qui ont été victime de violence attribuent les violences subies au hasard. Concernant l'orientation sexuelle, les violences vécues dans les espaces publics sont plus importantes pour l'ensemble des personnes non hétérosexuelles comparativement aux personnes hétérosexuelles (Trachman et Lejbowicz, 2020). Soulignons que les femmes non hétérosexuelles déclarent avoir subi 2,5 fois plus d'actes de violences que les femmes hétérosexuelles. Les gays déclarent également plus de violences dans toutes les sphères que les hommes hétérosexuels. Dans la sphère publique, les gays reportent moins de vécu de violences que les femmes non hétérosexuelles, et à peu près autant que les femmes hétérosexuelles. On peut faire l'hypothèse que les premiers seraient surtout confrontés à des violences à caractère homophobe, alors que les dernières seraient exposées à des violences de nature sexiste (Trachman et Lejbowicz, 2020), mais cette information n'a pas été collectée. L'expression de genre (notamment les caractéristiques d'une personne liées à son apparence, ses intérêts et ses comportements) est également un déterminant important des discriminations et des violences subies dans les espaces publics : le fait de ne pas avoir une expression de genre conforme aux normes accroît le risque d'en être victime (Trachman et Lejbowicz, 2020). Les femmes qui ont une expression de genre non conforme aux normes sont celles qui sont le plus exposées aux violences sexuelles, mais les hommes dont l'expression de genre s'éloigne des stéréotypes du masculin sont aussi davantage victimes de violences, dans les espaces publics et dans la famille, par rapport aux autres hommes.

Prévalence des discriminations et violences de genre en Suisse

Nous ne disposons pas en Suisse de données récentes représentatives et précises portant sur le vécu d'expériences de violences de genre dans différentes sphères de la vie, comme dans le cadre de l'enquête Virage en France. Concernant les violences domestiques et dans les espaces publics, nous disposons uniquement des statistiques

policières de la criminalité, qui ne portent que sur les infractions qui ont été enregistrées par la police, ce qui aboutit donc à une relative invisibilisation de la prévalence des violences de genre (Lieber, 2008).

Malgré le manque de données représentatives au niveau de la population résidente suisse, plusieurs recherches récentes fournissent des indications précieuses sur la prévalence des violences de genre dans différents contextes (pour une revue de la littérature, voir Bornatici, 2022). Par exemple, dans le cadre de la formation supérieure, Barbier et al. (2023) ont mené une étude quantitative sur les discriminations de genre et le harcèlement sexuel auto-déclarés auprès de 1033 étudiant·es en médecine en Suisse, et ses conséquences sur la santé mentale. Les résultats montrent que 16% d'entre eux rapportent avoir été victimes de discriminations sexistes ou de harcèlement sexuel durant leurs études, 96% des victimes étant des femmes. L'étude met également en évidence l'existence de liens significatifs entre la déclaration de discriminations sexistes ou du harcèlement sexuel subis, d'une part, et le risque de dépression, de burnout, d'idées suicidaires, d'anxiété et d'usage de stupéfiants, d'autre part. Ici non plus, nous ne disposons pas d'informations sur la nature précise des violences de genre subies en lien avec l'orientation sexuelle.

L'enquête longitudinale menée depuis 2019 par Gianettoni et al. (2023) auprès d'élèves en formation professionnelle dans le canton de Genève (plus de 2000 élèves au total) analyse à la fois le vécu de discriminations et violences sexistes et homophobes. Les questions portaient sur la perception subjective d'avoir vécu des discriminations ou des violences (en raison du sexe ou de l'orientation sexuelle). Les résultats montrent que les élèves femmes rapportent vivre significativement plus de situations de discriminations et violences en raison de leur sexe que les élèves hommes, surtout dans les filières masculinisées. Les élèves non hétérosexuel·les, comparativement aux élèves hétérosexuel·les, rapportent davantage de vécus de violences en raison de leur orientation sexuelle surtout dans les filières masculinisées et mixtes (Blondé et al., 2025b). Des entretiens qualitatifs avec ces mêmes élèves mettent en lumière que les insultes homophobes sont banalisées à l'école et que l'effet de groupe conduit certains élèves à exprimer des comportements homophobes qui vont peut-être parfois au-delà de leur adhésion à l'homophobie (Guilley et al., 2025). Par ailleurs, les expériences de discriminations et violences homophobes expliquent le fait que les élèves non hétérosexuel·les ont plus l'intention que les autres élèves d'arrêter leur formation en cours (Gianettoni et al., 2025). Les élèves hétérosexuel·les qui ont une expression de genre qui s'écarte des normes traditionnelles ont également plus l'intention d'arrêter leur formation professionnelle en cours que les autres élèves, dès lors qu'ils et elles sont la cible de discriminations hétérosexistes (Déjussel, et al., 2025)

Concernant les discriminations et violences vécues spécifiquement par les personnes LGBTIQ, Eisner et Hässler (2021) mènent depuis 2019 une enquête longitudinale dans l'ensemble de la Suisse. La collecte de données de 2021 correspond au troisième volet de l'enquête avec un échantillon de 3080 personnes. Elles ont été interrogées sur les expériences de discriminations, harcèlement et violences (telles que

blagues, mobbing, exclusion, violence physique, coming-out non souhaités) vécues durant les 12 derniers mois. Les résultats montrent qu'au cours des 12 derniers mois, 72% des personnes non hétérosexuelles disent avoir été visées par des blagues dans les espaces publics, le chiffre est de 80% pour les personnes non cisgenre. 31% des personnes non hétérosexuelles interrogées disent avoir subi du harcèlement sexuel de la part d'hommes : les femmes non hétérosexuelles sont les plus touchées par ce type de harcèlement.

L'enquête menée en 2017 par Udrisard et al. (2022) auprès de 1570 élèves en deuxième année d'études post-obligatoires professionnelles et gymnasiales dans le canton de Vaud permet également d'évaluer la prévalence des violences envers les personnes LGBTIQ. Les résultats montrent que 15% des personnes non hétérosexuelles interrogées se déclarent victimes d'agressions sexuelles durant les 30 derniers mois contre 3% des personnes hétérosexuelles. Les femmes non hétérosexuelles sont surreprésentées parmi les victimes de ce type d'agression.

En conclusion, les études menées en Suisse aboutissent systématiquement à la conclusion que les violences de genre touchent de manière significativement plus importante les femmes que les hommes (Bornatici, 2022 ; Chevillard et al., 2016). Par ailleurs, il a été montré, dans différents contextes en Suisse, que les personnes non hétérosexuelles déclarent davantage être discriminées et victimes de violences et de harcèlement que les personnes hétérosexuelles. Certains résultats suggèrent également que les femmes non hétérosexuelles sont plus à risque d'être agressées et harcelées que les autres femmes².

1.4 Mesurer les discriminations et les violences de genre : défis méthodologiques

La *mesure des discriminations* vécues pose de nombreux défis méthodologiques. Une des principales questions touche à la fiabilité de l'auto-déclaration et donc à l'objectivité que l'on peut accorder aux mesures de discriminations auto-rapportées par rapports aux données statistiques « objectives » telles que, par exemple, l'écart des salaires entre deux groupes sociaux. Safi et Simon (2013) se sont attelés à vérifier la validité des mesures se rapportant aux expériences subjectives dans le cadre de l'enquête Trajectoires et Origines réalisée en 2008 auprès de plus de 20 000 personnes résidant en France métropolitaine. Leur travail a porté spécifiquement sur les mesures relatives aux discriminations « ethno-raciales ». Ils ont pu montrer que les mesures subjectives sont fortement corrélées avec les données objectives. Elles sont donc valides et relativement « économes », pour reprendre le terme de

2 Il n'existe actuellement pas en Suisse de données récentes récoltées auprès d'une population générale et d'un échantillon représentatif, qui nous permettrait d'évaluer la prévalence des discriminations et violences en prenant en compte l'imbrication entre le sexe et l'orientation sexuelle. Une enquête nationale de prévalence des violences de genre est cependant prévue entre 2025 et 2027, les résultats seront disponibles seulement à partir de 2028 (<https://www.egalite2030.ch/fr/3.1.4.1>).

Safi et Simon (2013), dans le sens qu'elles permettent de récolter des informations pertinentes sans nécessiter une grande place dans les enquêtes. Cependant, ils ont également constaté une tendance générale à sous-estimer les discriminations lorsque celles-ci sont auto-rapportées, par rapport aux données statistiques « objectives ».

Ce problème de sous-déclaration peut concerner l'ensemble des catégories sociales, mais apparaît particulièrement saillant en ce qui concerne les discriminations homophobes. Le fait que ces catégories soient non visibles et potentiellement dissimulables complique la collecte de données fiables. Certaines personnes peuvent en effet choisir de ne pas déclarer leur orientation sexuelle afin d'éviter des discriminations directes, qui ne seront dès lors pas rapportées. Cette possible dissimulation de l'orientation sexuelle peut ainsi conduire à une sous-estimation des discriminations, en particulier dans les contextes fortement masculinisés et/ou marqués par un haut degré d'homophobie, où les personnes non hétérosexuelles peuvent se sentir contraintes de taire leur orientation sexuelle pour se protéger de discriminations et de violences directes (Gianettoni et al., 2023 ; 2025 ; Pachankis & Bränström, 2018).

Néanmoins, les personnes appartenant à des groupes désavantagés ou marginalisés peuvent également augmenter leur estime d'elles-mêmes en investissant positivement leur identité sociale, par une comparaison sociale qui leur est favorable, notamment en politisant une identité collective (Simon & Klanderman, 2001). Dans cette posture politisée, la conscience des inégalités structurelles et la délégitimation du système peut favoriser la dénonciation d'injustices et de discriminations par rapport à des situations que d'autres personnes ne décriraient pas comme discriminatoires. La reconnaissance des violences passe donc aussi par une lecture féministe et politisée des expériences vécues (Hanmer, 1977).

Concernant plus spécifiquement *la mesure des violences de genre*, les enquêtes de prévalences ont comme objectif de chiffrer les violences de genre de la manière la plus fiable possible (voir p. ex. l'enquête Virage, Brown et al. 2020). Elles visent cependant également à comprendre la signification des différents actes reportés, en fonction de qui sont l'agresseur-e et la victime, de la fréquence de ces actes, du contexte, des conséquences des violences, etc. Dans ces enquêtes on pose d'abord des questions sur des actes, très précis, que les personnes ont subi dans un laps de temps donné (depuis le début de votre vie, depuis 10 ans, durant la dernière année, etc.). Pour chaque acte déclaré sont ensuite collectées des informations supplémentaires qui permettent de contextualiser les événements : fréquence, sexe de l'agresseur-e, etc. Ce type d'enquête permet d'analyser les prévalences dans les différentes sphères de vie (famille, travail, espace public, etc.) et permet de repérer les motivations, la gravité, et les conséquences des violences de genre (Chevallard et al., 2016). Dans les enquêtes générales, dont le but n'est pas spécifiquement de mesurer les prévalences des violences, il n'est pas possible de poser des questions aussi précises, faute de place.

Tout en étant conscientes de la complexité des processus étudiés, nous avons cherché à déterminer dans quelle mesure des indicateurs concis de discriminations

et de violences de genre produisent des résultats cohérents avec ceux obtenus dans des enquêtes de prévalence, ou dans celles spécifiquement consacrées à la problématique des discriminations. L'objectif méthodologique de cette démarche est d'évaluer l'utilité et la pertinence d'intégrer plus systématiquement ce type de questions « économiques » dans des enquêtes sociales générales. À cette fin, nous avons profité de l'appel à propositions de questions dans le cadre de *MOSAiCH 2022* pour soumettre six items fondés sur une qualification subjective des vécus de discriminations et de violences de genre.

2 Méthode

2.1 Enquête *MOSAiCH 2022*: échantillon et mesures

Nous avons effectué des analyses secondaires des données *MOSAiCH 2022* (Ernst Stähli et al., 2023a) qui ont été récoltées auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente en Suisse. Cet échantillon était composé de 2518 personnes âgées de plus de 18 ans. Le questionnaire de base du module Famille et rôles de genre de l'International Social Survey Programme a été complété par un questionnaire spécifique pour la Suisse posé dans un deuxième temps aux participant-es à l'enquête principale. Ce questionnaire supplémentaire inclut notamment les six questions relatives aux discriminations et violences de genre développées par notre équipe de recherche. 834 participant-es à l'enquête principale n'ont pas répondu au questionnaire supplémentaire. Dans l'échantillon qui a participé aux deux volets de l'enquête, nous avons sélectionné les 1568 répondant-es ayant répondu aux questions relatives au sexe tel qu'indiqué sur les papiers d'identité et à leur orientation sexuelle, qui constituent nos variables indépendantes. Ces questions ont été posées de la manière suivante : *Sexe* : « Quel est votre sexe, tel qu'indiqué sur vos papiers d'identité ? » Homme ; Femme³. *Orientation sexuelle* : « Vous-même, diriez-vous que vous êtes : » Hétérosexuel-le (donc attiré-e par l'autre sexe), Homosexuel-le (gay ou lesbienne, donc attiré-e par le même sexe), Bisexuel-le (donc attiré-e par les deux sexes), Autre orientation (veuillez préciser). Toutes les orientations non hétérosexuelles ont été regroupées par la suite sous « personne non hétérosexuelle ».

Nous présentons ci-dessous les questions permettant de mesurer nos variables dépendantes, relatives à l'ampleur des discriminations et violences de genre rapportées.

3 Nous disposons également d'informations sur le degré d'identification au sexe indiqué sur les papiers d'identité, et à la non-binarité (Dans quelle mesure, vous considérez-vous comme un homme ? ; Dans quelle mesure, vous considérez-vous comme une femme ? ; Dans quelle mesure, vous considérez-vous étant en dehors des catégories homme/femme ? De 1 = non pas du tout à 6 = oui, absolument). Parmi les 1568 personnes retenues dans notre échantillon, 18 personnes se considèrent comme non binaires et 8 personnes supplémentaires ne s'identifient pas au sexe qui est indiqué sur leurs papiers d'identité et peuvent être considérée comme non cisgenres.

Tableau 1 Échantillon en fonction du sexe (papiers d’identité) et de l’orientation sexuelle

	Hommes	Femmes	Total
Hétéros	702	796	1498
Non hétéros	27	43	70
Total	729	839	1568

Vécu de discriminations en raison du sexe: « Au cours de votre vie, avez-vous déjà été victime de discrimination en raison de votre sexe (c’est-à-dire traité-e de manière moins favorable, par exemple dans le monde professionnel, familial, politique ou dans d’autres aspects de la vie)? » échelle allant de 1 (non, pas du tout) à 6 (oui, tout à fait).

Vécu de discriminations en raison de l’orientation sexuelle: « Au cours de votre vie, avez-vous déjà été victime de discrimination en raison de votre orientation sexuelle (c’est-à-dire traité-e de manière moins favorable, par exemple dans le monde professionnel, familial, politique ou dans d’autres aspects de la vie)? » échelle allant de 1 (non, pas du tout) à 6 (oui, tout à fait).

Victime de harcèlement en raison du sexe: « Au cours de votre vie, avez-vous déjà été victime de harcèlement en raison de votre sexe (c’est-à-dire victime de paroles ou d’actes non-désirés comme des plaisanteries, remarques, insultes, baisers, attouchements)? » échelle allant de 1 (non, pas du tout) à 6 (oui, tout à fait).

Victime de harcèlement en raison de l’orientation sexuelle: « Au cours de votre vie, avez-vous déjà été victime de harcèlement en raison de votre orientation sexuelle (c’est-à-dire victime de paroles ou d’actes non-désirés comme des plaisanteries, remarques, insultes, baisers, attouchements)? » échelle allant de 1 (non, pas du tout) à 6 (oui, tout à fait).

Victime de violence physique en raison du sexe: « Au cours de votre vie, avez-vous déjà été agressé-e physiquement en raison de votre sexe (par exemple bousculé-e, frappé-e, blessé-e, violé-e)? » échelle allant de 1 (non, pas du tout) à 6 (oui, tout à fait).

Victime de violence physique en raison de l’orientation sexuelle: « Au cours de votre vie, avez-vous déjà été agressé-e physiquement en raison de votre orientation sexuelle (par exemple bousculé-e, frappé-e, blessé-e, violé-e)? » échelle allant de 1 (non, pas du tout) à 6 (oui, tout à fait).

2.2 Analyses statistiques

Afin d’observer la prévalence des vécus de discriminations, harcèlement et violences physiques en raison du sexe et de l’orientation sexuelle, nous présentons tout d’abord

des tableaux de statistiques bivariées. Étant donné que les échantillons des personnes non hétérosexuelles sont relativement faibles, ces pourcentages sont à interpréter de manière descriptive. Pour pouvoir les commenter avec un objectif de généralisation, nous avons ensuite réalisé des analyses de variance sur chaque variable dépendante afin de mesurer les effets simples et d'interaction de nos variables indépendantes « sexe » et « orientation sexuelle ». Puisque les tailles des échantillons et les variances sont inégales, nous avons testé la validité des résultats avec 1000 bootstraps⁴. Nous signalons si les résultats significatifs de l'ANOVA restent ou pas significatifs avec la technique des bootstraps.

3 Résultats

3.1 Vécu de discriminations, harcèlement et violences physiques en raison du sexe

Dans le Tableau 2 sont reportés les pourcentages de vécus de discrimination, harcèlement et violence physique en raison du sexe selon le sexe des répondant-es et leur orientation sexuelle. Afin de faciliter la lecture des résultats, les réponses allant de 3 (plutôt oui) à 6 (oui tout à fait) ont été recodées en « oui », les réponses de 1 (non pas du tout) à 3 (plutôt non) en « non ». Ces données descriptives montrent que les femmes sont plus nombreuses à déclarer avoir vécu des discriminations, harcèlement et violences physiques en raison de leur sexe que les hommes. De plus, il apparaît que les femmes non hétérosexuelles rapportent très souvent être victime de discrimination (60,5 % d'entre-elles), harcèlement (79,1 %) et violences physiques (44,2 %).

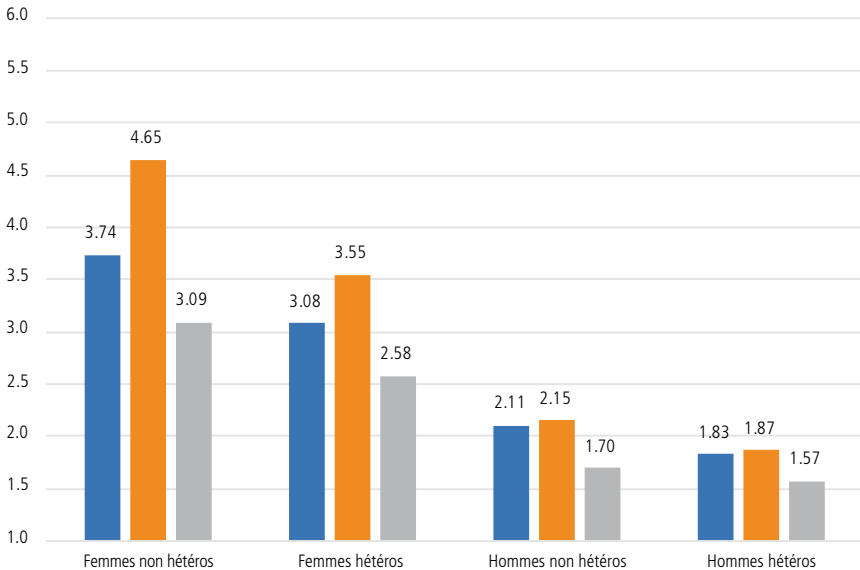
Tableau 2 Discrimination, harcèlement et violence physique déclarées en raison du sexe : pourcentage de oui (réponses 3 à 6) et effectifs (groupe/total)

	Hétéros		Non Hétéros		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Discrimination sexe	40,2% (311/774)	8,4% (58/693)	60,5% (26/43)	3,7% (1/27)	41,2% (337/817)	8,2% (59/720)
Harcèlement sexe	52,9% (420/794)	10,6% (74/696)	79,1% (34/43)	11,1% (3/27)	54,2% (454/837)	10,7% (77/723)
Violence physique sexe	28,4% (224/789)	4,6% (32/679)	44,2% (19/43)	3,7% (1/27)	29,2% (243/832)	4,6% (33/724)

4 Cette technique se base sur un rééchantillonnage avec remise. Elle peut être utilisée pour tester la validité des analyses de variance lorsque les variances des échantillons sont différentes et que leur distribution n'est pas normale (et que donc les prérequis pour ces analyses ne sont a priori pas remplis, ce qui est souvent le cas avec des petits échantillons).

Des analyses de variance ont été réalisées sur la variable continue d'origine afin de mesurer les effets simples et d'interaction de nos variables indépendantes « sexe » et « orientation sexuelle ».

Figure 1 Moyennes du vécu rapporté de discriminations, harcèlement et violences physiques en raison du sexe, en fonction du sexe et de l'orientation sexuelle



Note : Échelle allant de 1 à 6. Les colonnes en noir se réfèrent aux discriminations, en gris clair au harcèlement et en gris foncé aux violences physiques.

Les femmes reportent systématiquement plus de vécu de discriminations ($M = 3.12$ vs $M = 1.84$), harcèlement ($M = 3.60$ vs $M = 1.88$) et violence physique ($M = 2.60$ vs $M = 1.58$) en raison de leur sexe que les hommes (effet simple respectivement $F(1, 1536) = 71.947, p < .001$; $F(1, 1559) = 129.734, p < .001$, $F(1, 1555) = 51.636, p < .001$).

Les effets simples de la variable orientation sexuelle sont également systématiquement significatifs : les personnes non hétérosexuelles rapportent plus souvent avoir été victimes de discriminations ($M = 3.11$ vs $M = 2.49$), harcèlement ($M = 3.69$ vs $M = 2.76$) et violence physique ($M = 2.56$ vs $M = 2.10$) en raison de leur sexe que les personnes hétérosexuelles (effet simple respectivement $F(1, 1536) = 7.652, p < .01$; $F(1, 1559) = 14.229, p < .001$, $F(1, 1555) = 3.799, p < .05$).

Bien que cette tendance se dessine pour toutes les formes de discriminations, un seul effet d'interaction entre le sexe assigné et l'orientation sexuelle est signifi-

tif, $F(1, 1559) = 5.040, p < .05$. Les analyses de contraste post hoc (test de Scheffé) montrent que les femmes non hétérosexuelles rapportent plus souvent avoir été victimes de harcèlement en raison de leur sexe ($M = 4.65$) que les autres femmes ($M = 3.55, p < .001$) et que les hommes non hétérosexuels ($M = 2.15, p < .001$) et hétérosexuels ($M = 1.87, p < .001$) (Figure 1). Un bootstrap avec 1000 répliques montre que tous les effets simples et l'effet d'interaction décrits précédemment restent significatifs.

3.2 Vécu de discriminations, harcèlement et violences physiques en raison de l'orientation sexuelle

Le Tableau 3 présente les pourcentages de vécus de discrimination, harcèlement et violence physique en raison de l'orientation sexuelle selon le sexe des répondant-es et leur orientation sexuelle. Comme dans le Tableau 2, les réponses allant de 3 (plutôt oui) à 6 (oui tout à fait) ont été recodées en « oui », les réponses de 1 (non pas du tout) à 3 (plutôt non) en « non ».

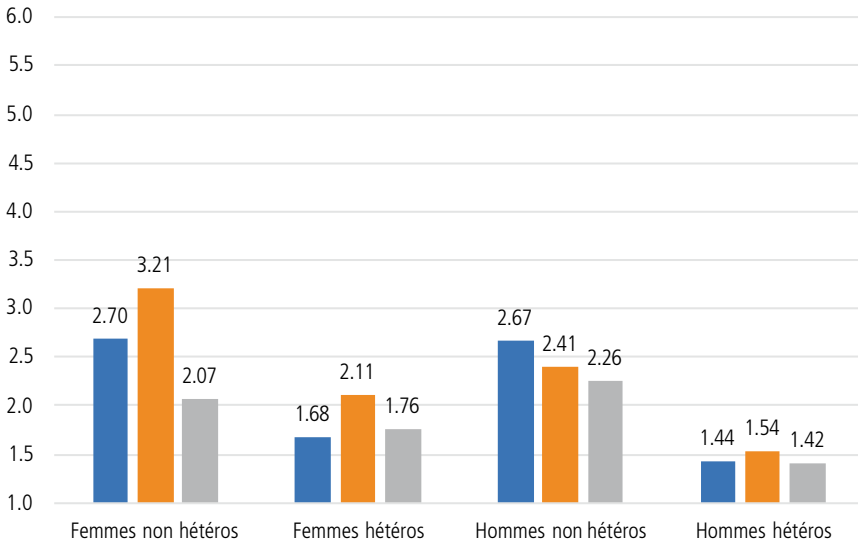
On constate que les prévalences de vécu de discriminations, harcèlement et violences physiques en raison de l'orientation sexuelle sont généralement plus faibles que celles liées au sexe. Les personnes non hétérosexuelles rapportent plus souvent en avoir été victimes que les autres personnes. On constate également que les femmes non hétérosexuelles se déclarent plus souvent victimes de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle (39,5%) par rapport aux autres personnes, alors que les hommes non hétérosexuels se déclarent particulièrement souvent victimes de violences physique (18,5%) par rapport aux autres.

Les analyses de variance réalisées sur les variables continues d'origine indiquent que les personnes non hétérosexuelles reportent systématiquement plus de vécu

Tableau 3 Discrimination, harcèlement et violence déclarées en raison de l'orientation sexuelle : pourcentage de oui (réponses 3 à 6) et effectifs (groupe/total)

	Femmes		Hommes		Total	
	Hétéros	Non Hétéros	Hétéros	Non Hétéros	Hétéros	Non Hétéros
Discrimination orientation sexuelle	4,0% (31/778)	23,3% (10/43)	2,0% (14/692)	33,3% (9/27)	3,1% (45/1470)	27,1% (19/70)
Harcèlement orientation sexuelle	13,8% (107/775)	39,5% (17/43)	3,2% (22/695)	18,5% (5/27)	8,8% (129/1470)	31,4% (22/70)
Violence physique orientation sexuelle	5,9% (46/784)	9,3% (4/43)	1,0% (7/691)	18,5% (5/27)	3,6% (53/1475)	12,9% (9/70)

Figure 2 Moyennes du vécu rapporté de discriminations, harcèlement et violences physiques en raison de l'orientation sexuelle, en fonction de du sexe et de l'orientation sexuelle



Note : Échelle allant de 1 à 6. Les colonnes en noir se réfèrent aux discriminations, en gris clair au harcèlement et en gris foncé aux violences physiques.

de discrimination ($M=2.69$ vs $M=1.57$), harcèlement ($M=2.90$ vs $M=1.84$) et violence physique ($M=2.14$ vs $M=1.60$) en raison de leur orientation sexuelle que les personnes hétérosexuelles (effet simple respectivement, $F(1, 1539) = 114.337$, $p < .001$; $F(1, 1539) = 50.024$, $p < .001$, $F(1, 1544) = 27.680$, $p < .001$).

L'effet simple de la variable sexe est significatif uniquement pour le harcèlement : les femmes se déclarent plus souvent victimes de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle ($M=2.17$) que les hommes ($M=1.57$), $F(1, 1539) = 24.326$, $p < .001$.

L'effet d'interaction entre le sexe et l'orientation sexuelle est uniquement significatif pour les violences physiques $F(1, 1544) = 5.579$, $p < .05$. Les analyses de contraste post hoc (test de Scheffé) montrent que les différences de moyennes sont significatives entre les hommes non hétérosexuels qui se déclarent plus souvent victimes de violence physique en raison de leur orientation sexuelle ($M=2.26$) que les autres hommes ($M=1.42$, $p < .001$) et que les femmes hétérosexuelles ($M=1.76$, $p < .05$) (Figure 2).

Avec 1000 bootstraps, tous les effets simples du sexe et de l'orientation sexuelle décrits précédemment sur les variables de discrimination et de harcèlement restent significatifs. L'effet simple de l'orientation sexuelle et l'effet d'interaction entre le sexe et l'orientation sexuelle sur le vécu de violences ne sont en revanche plus significatifs.

4 Discussion

4.1 Retours sur les résultats obtenus

Conformément aux études menées dans d'autres pays ou dans des contextes spécifiques en Suisse, les données *MOSAiCH 2022* montrent que les femmes et les personnes non hétérosexuelles déclarent plus souvent être la cible de discriminations, violences physiques et harcèlement que les hommes et les personnes hétérosexuelles. Ces résultats font écho à ceux mis en évidence par d'autres enquêtes présentées en introduction et confirment, une fois encore, que les violences de genre s'inscrivent dans des rapports de pouvoir qui contribuent à maintenir la subordination de certains groupes sociaux (Hearn, 1998 ; Kelly, 2019).

Contrairement à d'autres enquêtes représentatives discutées précédemment, les données *MOSAiCH 2022* permettent également d'analyser les imbrications entre le sexe et l'orientation sexuelle, à la fois en prenant en compte ces deux dimensions comme variables indépendantes (le sexe et l'orientation sexuelle des répondant-es) et comme facteur potentiel de discrimination ou violence (avoir été discriminé-e en raison du sexe ou de l'orientation sexuelle). Nous allons revenir ci-dessous sur les résultats obtenus.

Comme il a déjà été montré dans l'enquête Virage (Brown et al., 2020), nos résultats indiquent que les femmes non hétérosexuelles déclarent avoir subi plus d'actes de violences sous la forme de harcèlement, en raison de leur sexe, que les autres groupes. Ce résultat est significatif même après avoir été contrôlé avec des bootstraps. Il est intéressant de noter que, selon nos résultats, les femmes non hétérosexuelles attribuent surtout le harcèlement qu'elles subissent à leur sexe, plutôt qu'à leur orientation sexuelle. Nous pouvons supposer que cette moindre importance accordée à l'orientation sexuelle comme facteur de discrimination et de violence reflète une potentielle dissimulation de l'orientation sexuelle. Si les femmes concernées peuvent ne pas exprimer publiquement leur orientation sexuelle pour éviter des discriminations et des violences, elles échappent plus difficilement à leur assignation à la catégorie « femme » et aux injonctions normatives qui en découlent. Elles sont ainsi punies, *en tant que femmes*, par du harcèlement, car elles ne se laissent pas contrôler par les hommes. Ce résultat nous semble cohérent avec la discussion proposée par Lejbowicz (2022) des effets observés en analysant les données de l'enquête Virage. Dans ses analyses il est apparu que les femmes non hétérosexuelles qui ont été ou sont en couple avec un homme rapportent jusqu'à 3,5 fois plus de violence sexuelle que les femmes hétérosexuelles ayant été ou étant en couple avec un homme. Les femmes non hétérosexuelles ayant pu prendre de la distance par rapport à l'hétéro-normativité, auraient donc plus de facilité à identifier les actes violents et ne pas les considérer comme « normaux » ou « acceptables ». On peut ainsi supposer que les femmes non hétérosexuelles, du moins celles qui ont été confrontées à des logiques de discrimination ou violence hétérosexiste, ont une plus grande conscience des iné-

galités de genre et peuvent donc plus facilement attribuer un caractère sexiste à des situations que d'autres femmes ne reconnaîtraient pas comme telles (par exemple des insultes dans la rue, des remarques sur la façon de s'habiller, etc.).

Les hommes non hétérosexuels déclarent quant à eux surtout être la cible de discriminations et violences physiques en raison de *leur orientation sexuelle*. Ce résultat n'est cependant plus significatif une fois contrôlé avec des bootstraps. Le fait que ce résultat ne soit pas robuste, est très probablement lié aux faibles occurrences de violences physiques auto-rapportés en raison de l'orientation sexuelle. Nous pouvons tout de même souligner que ce résultat est déjà apparu dans d'autres enquêtes (Bayrakdar et King, 2023 ; Trachman et Lejbowicz, 2020), et que nous avons ici une information qui n'avait pas été collectée dans le cadre de Virage (Brown et al., 2020) qui confirme que c'est bien en raison de leur orientation sexuelle que les hommes non hétérosexuels déclarent avoir vécu des violences physiques.

4.2 Réflexions méthodologiques : limites et perspectives

Limites liées à notre échantillon

L'échantillon de personnes non hétérosexuelles à partir duquel nous avons réalisé nos analyses est relativement faible par rapport à celui des personnes hétérosexuelles. Le calcul des effets d'interaction entre le sexe et l'orientation sexuelle est donc fragile sur le plan statistique : nous avons en effet un groupe de 43 femmes non hétérosexuelles et 27 hommes non hétérosexuels. De ce fait, les occurrences d'événements telles que les violences physiques sont peu nombreuses. Une des meilleures solutions pour résoudre les difficultés liées à la taille de l'échantillon consiste à sur-échantillonner les groupes minoritaire (Trachman et Lejbowicz, 2020), bien que cela puisse à son tour engendrer d'autres difficultés méthodologique liées au profil des personnes dans les différents échantillons et à leur représentativité (Lejbowicz, 2022). Mais dans les enquêtes générales cette option n'est pas envisageable : doit-on pour autant éviter de rapporter les résultats relatifs aux groupes minoritaires ?

À notre avis, invisibiliser systématiquement les minorités en raison de la taille des échantillons est problématique. Les données descriptives, sans prétention à généralisation, fournissent déjà une information en soi, surtout si elles peuvent être mises en lien avec les résultats d'autres enquêtes ou des études qualitatives. De plus, avec les techniques récentes de bootstrapping, il est possible de réaliser des analyses plus robustes et tirer des conclusions visant une généralisation plus fiable même avec de petits échantillons. Nos résultats (avec 1000 bootstraps) montrent ainsi que la différence dans la fréquence des faits de harcèlement en raison du sexe rapportés par les femmes non hétérosexuelles et celle des autres groupes est robuste et peut être considérée comme significative. 34 femmes sur 43 se déclarent victime de harcèlement, ce qui correspond à 79.1% de l'échantillon des femmes non hétérosexuelles. Par contre, « seulement » 5 hommes non hétérosexuels dans notre

échantillon se déclarent victimes de violences physiques. Cette déclaration, qui correspond à 18.5% des hommes non hétérosexuels de notre échantillon, distingue de manière significative ce groupe des autres avec une MANOVA classique, mais n'est plus significative avec 1000 bootstraps. Ce résultat n'est donc pas robuste et nécessite d'être confirmé dans de futures enquêtes.

Perspectives : améliorer la mesure des discriminations et les violences vécues en raison de l'orientation sexuelle et de l'expression de genre

Les résultats concernant les discriminations et violences homophobes obtenus dans notre recherche aboutissent sur des moyennes généralement plus basses que celles relatives aux discriminations et violences sexistes. Ces résultats peuvent probablement être expliqués par le fait que les mesures utilisées ici n'englobent pas toutes les formes de discriminations possibles et notamment la contrainte à la dissimulation de l'orientation sexuelle liée à l'anticipation de potentielles discriminations et violences (Chamberland et al., 2013, Dayer, 2013), ce qui peut être considérée comme une mesure d'homophobie indirecte (Gianettoni et al., 2023 ; 2025). Il serait ainsi important à l'avenir d'intégrer dans les enquêtes des questions qui permettent de d'analyser si les répondant-es non hétérosexuel·les préfèrent éviter d'exprimer leur orientation sexuelle. Puisque les lesbiennes sont particulièrement invisibilisées dans la société (Arc & Vellozzo, 2012), des items de lesbophobie indirecte semblent particulièrement indispensables.

Comme nous l'avons évoqué en introduction, les violences de genre ne visent pas uniquement les femmes et les personnes non hétérosexuelles, mais également toute personne non cisgenre ou dont l'expression de genre, c'est-à-dire l'ensemble des manières d'utiliser différents codes socialement construits et attribués à un genre (Gianettoni et al., 2023), est non conforme aux attentes normatives du système hétérosexiste. Ces personnes sont de potentielles cibles des violences de genre, ainsi que l'ont montré plusieurs études présentées auparavant (Brown et al., 2020 ; Chamberland et Thérone-Séguin, 2009 ; 2014 ; Eisner et Hässler, 2021 ; European Union Agency for Fundamental Rights, 2013). Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas pu aborder les discriminations directement liées à la cisonormativité car, dans les données *MOSAïCH 2022*, nous ne disposons pas de mesures de discriminations en raison de l'identité de genre et de l'expression de genre. Afin de cerner les discriminations et violences de genre dans leur globalité, il sera important d'intégrer ces mesures dans les futures enquêtes.

5 Conclusion

En Suisse, il existe une réelle nécessité de chiffrer l'étendue des violences de genre. Une enquête de prévalence est en phase d'élaboration et ses résultats sont attendus à

partir de 2028⁵. En parallèle, nos analyses issues des données de l'enquête *MOSAïCH 2022*, représentative de la population résidente en Suisse, montrent que les femmes et les personnes non hétérosexuelles déclarent davantage d'expériences de discriminations et de violences de genre que les autres groupes de personnes, en cohérence avec les résultats d'autres enquêtes nationales et internationales. Nous soutenons ainsi que l'intégration de mesures portant sur le vécu subjectif de discriminations et de violences de genre dans des enquêtes sociales générales constitue une démarche complémentaire pertinente, produisant des résultats fiables. Cela permet, avec un coût raisonnable, de suivre l'évolution de ces discriminations et violences. Un développement de ces indicateurs, pour y intégrer des mesures de discriminations sur la base de l'identité de genre et de l'expression de genre, ainsi que des mesures de discriminations homophobes indirectes, liées à notamment la contrainte à la dissimulation de l'orientation sexuelle, serait cependant nécessaire.

6 Références bibliographiques

- Arc, S., & Vellozzo, P. (2012). Rendre visible la lesbophobie. *Nouvelles Questions Féministes*, 31(1), 12-26. <https://doi.org/10.3917/nqf.311.0012>
- Barbier, J. M., Carrard, V., Schwarz, J., Berney, S., Clair, C., & Berney, A. (2023). Exposure of medical students to sexism and sexual harassment and their association with mental health: A cross-sectional study at a Swiss medical school. *British Medical Journal Open*, 13(4). <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2022-069001>
- Bayrakdar, S., & King, A. (2023). LGBT discrimination, harassment, and violence in Germany, Portugal, and the UK: A quantitative comparative approach. *Current Sociology*, 71(1), 152-172. <https://doi.org/10.1177/00113921211039271>
- Blondé, J., Gianettoni, L., Gross, D., & Guille, E. (2022). Hegemonic masculinity, sexism, homophobia, and perceived discrimination in traditionally male-dominated fields of study: A study in Swiss vocational upper-secondary schools. *International Journal for Educational and Vocational Guidance*, 24(2), 353-374. <https://doi.org/10.1007/s10775-022-09559-7> SpringerLink+1
- Blondé, J., Gianettoni, L., Guille, E., Gross, D., & Foretay, T. (2025a). Gender Discrimination and Hegemonic Masculinity in Study Fields: A Multi-Level Analysis Among Female and Male Students in Vocational Education. *Social Psychological Bulletin. Advance online publication*. <https://doi.org/10.32872/spb.14229> spb.psychopen.eu+1
- Blondé, J., Gianettoni, L., Guille, E., Gross, D., & Foretay, T. (2025b). Prevalence of Sex-Based and Sexual Orientation-Based Violence Experiences in Vocational Education and Training. *Journal of Interpersonal Violence. Advance online publication*. <https://doi.org/10.1177/08862605251384951>
- Bornatici, C. (2022). Les jeunes femmes en Suisse: Revue de la littérature. Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. <https://iris.unil.ch/handle/iris/192487>
- Brown, E., Debauche, A., Hamel, C., & Mazuy, M. (2020). *Violences et rapports de genre: Enquête sur les violences de genre en France*. Paris: Ined Editions, Grandes Enquêtes. DOI: 10.4000/books.ined.14719
- Chamberland, L., & Thérone-Séguin, J. (2009). Sexualité lesbienne et catégories de genre : L'hétéronormativité en milieu de travail. *Genre, sexualité et société*, 1, 1-21. <https://doi.org/10.4000/gss.263>

5 <https://www.egalite2030.ch/fr/3.1.4.1>, consulté le 9.12.2025.

- Chamberland, L., & Théroneux-Séguin, J. (2014). Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : Des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 82-96. <https://doi.org/10.7202/1029263ar>
- Chamberland, L., Richard, G., & Bernier, M. (2013). Les violences homophobes et leurs impacts sur la persévérance scolaire des adolescents au Québec. *Recherches & éducations*, 8, 8. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.1567>
- Clair, I. (2012). Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel. *Agora débats/jeunesse*, 60, 67-78. <https://doi.org/10.3917/agora.060.0067>
- Chevillard, J., Gianettoni, L., & Jaquier, V. (2016). A methodological journey towards integrating a gender perspective into the measurement of violence against women and intimate partner violence. *FORS Working Paper Series*. <https://doi.org/10.24440/FWP-2016-00003>
- Connell, R., & Messerschmidt, J. (2005). Hegemonic masculinity : Rethinking the concept. *Gender and Society*, 19, 829-859. <https://doi.org/10.1177/0891243205278639>
- Dayer, C. (2013). De la cour à la classe : Les violences de la matrice hétérosexiste. *Recherches & Éductions*, 8, 115-130. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.1568>
- Déjussel, M., Guilley, E., Gianettoni, L., Blondé, J., & Gross, D. (2025). Risque de rupture d'apprentissage en formation professionnelle : le rôle de l'expression de genre dans le vécu de discriminations hétérosexistes chez les apprenti-e-x-s hétérosexuel-le-x-s. *Swiss Journal of Sociology*, 50 (3), 361-379. doi : 10.26034/cm.sjs.2024.6167
- Eisner, L., & Hässler, T. (2021). *Panel Suisse LGBTIQ+ : Rapport de synthèse 2021*. Université de Zurich. <https://doi.org/10.31234/osf.io/dq4eg>
- Ernst Stähli, M., Sapin, M., Pollien, A., Ochsner, M., & Nisple, K. (2023a). MOSAiCH 2022 : *Measurement and observation of social attitudes in Switzerland. Study on family and changing gender roles and related topics* (1.0.0) [Dataset]. <https://doi.org/10.48573/6e2s-eg91>
- Ernst Stähli, M., Sapin, M., Pollien, A., Ochsner, M., & Nisple, K. (2023b). *MOSAiCH 2022 on family and changing gender roles and related topics : Survey documentation*. Lausanne : FORS – Swiss Centre of Expertise in the Social Sciences. <https://doi.org/10.48573/6e2s-eg91>
- European Union Agency for Fundamental Rights. (2013). *EU LGBT Survey, European Union Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Survey, Main Results*. FRA. <https://fra.europa.eu/en/publication/2013/eu-lgbt-survey-european-union-lesbian-gay-bisexual-and-transgender-survey-results>
- European Union Agency for Fundamental Rights. (2014). *Violence Against Women : An EU-wide Survey, Main Results*. FRA. DOI 10.2811/62230
- Falomir-Pichastor, J. M., & Mugny, G. (2009). I'm not gay... I'm a real man ! Heterosexual men's gender self-esteem and sexual prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 35(9), 1233-1243. <https://doi.org/10.1177/0146167209338072>
- Fredriksen-Goldsen, K., Prasad, A., Kim, H. J., & Jung, H. (2023). Lifetime violence, lifetime discrimination, and microaggressions in the lives of LGBT midlife and older adults : Findings from Aging with Pride : National Health, Aging, and Sexuality/Gender Study. *LGBT Health*, 10(1), 49-60. <https://doi.org/10.1089/lgbt.2023.0139>
- Gianettoni, L., Guilley, E., Blondé, J., Déjussel, M., Foretay, T., & Gross, D. (2023). Parcours de formation professionnelle au prisme du sexisme et de l'homophobie. *LIVES Working Papers*. <http://dx.doi.org/10.12682/lives.2296-1658.2023.99>
- Gianettoni, L., Blondé, J., Guilley, E., Foretay, T., & Gross, D. (2025). Vécu de discriminations homophobes et intentions d'arrêt dans la formation professionnelle. *L'orientation Scolaire et Professionnelle* 54 (2), 499-525. <https://doi.org/10.4000/1450h>
- Guilley, E., Gianettoni, L., Blondé, J., Foretay, T., & Gross, D. (2025). Hétérosexisme dans les institutions de formation : comment intervenir ? *Agora débats/jeunesse*, 99 (1), 37-53. doi : 10.3917/agora.099.0037
- Hanmer, J. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Questions féministes*, 1, 68-88.

- Hearn, J. (1998). *The violences of men: How men talk about and how agencies respond to men's violence to women*. London: Sage.
- Herek, G. M. (1990). The context of anti-gay violence: Notes on cultural and psychological heterosexism. *Journal of Interpersonal Violence*, 5(3), 316-333. <https://doi.org/10.1177/088626090005003003>
- Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du genre*, 66, 17-36. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>
- Lejbowicz, T. (2022) Les écarts de déclaration de violences conjugales entre les femmes lesbiennes, bisexuelles et hétérosexuelles, *Population*, 77, 615-644. DOI: 10.3917/popu.2204.0615
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics: La vulnérabilité des femmes en question*. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Messerschmidt, J.W. (1993). *Masculinities and crime: Critique and reconceptualization of theory*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- Pachankis, J. E., & Bränström, R. (2018). Hidden from happiness: Structural stigma, sexual orientation concealment, and life satisfaction across 28 countries. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 86(5), 403-415. <https://doi.org/10.1037/ccp0000299>
- Safi, M., & Simon, P. (2013). Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête *Trajectoires et Origines*: représentations, expériences subjectives et situations vécues. *Economie et statistique*, 464-466, 245-275. <https://doi.org/10.3406/estat.2013.10240>
- Simon, B. et Klandermans, B. (2001). Politicized collective identity: A social psychological analysis. *American Psychologist*, 56 (4), 319-331. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.56.4.319>
- Tin, L.-G. (2003). Hétérosexisme. In L.-G. Tin (Ed.), *Dictionnaire de l'homophobie* (pp. 207-211). Paris: Presses Universitaires de France.
- Trachman, M., & et Lejbowicz, T. (2020). Lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques (p. 355-390). In E. Brown, et al (Eds). *Violences et rapports de genre: Enquête sur les violences de genre en France*. Paris: Ined Editions, Grandes Enquêtes.
- Udrisard, R., Stadelmann, S., & Bize, R. (2022). Des chiffres vaudois sur la victimisation des jeunes LGBT. *Raisons de santé*, 329. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique. DOI: 10.16908/issn.1660-7104/329